

Dernière modification le 06/2016 par Agence de Brasilia --29/08/2016 DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Brésil : l'aménagement durable des territoires et la mobilité urbaine, l'efficacité énergétique et la préservation de l'environnement et la gestion responsable des ressources naturelles. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Une approche intersectionnelle est indispensable pour appréhender les inégalités au Brésil. En effet, les discriminations de genre se cumulent avec d'autres formes de discrimination, notamment raciales, sociales et géographiques (oppositions urbain/rural et entre régions, notamment le Sud/Sudeste/Centre-Ouest, plus développé, et le Nord/Nordeste, plus pauvre). Au Brésil de nombreuses stratégies, politiques publiques et organisations de femmes et féministes s'inscrivent dans une perspective intersectionnelle.

Education et emploi

- Le taux d'alphabétisation des femmes est de 89% (GGGR, 2015). La parité a été atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 95% et celui des garçons de 94% (GGGR, 2014). Au niveau secondaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons, avec respectivement des taux d'inscription de: 74% et de 80% (UNICEF, 2008-2013). L'enseignement supérieur est suivi par un quart de la population brésilienne et les femmes sont également plus nombreuses que les hommes avec un ratio de scolarisation f-h de 129 (GGGR, 2015). Si les taux de scolarisation sont satisfaisants, notamment au niveau primaire, la **qualité** de l'enseignement reste un enjeu majeur et d'importantes inégalités existent en fonction de la région et du lieu de vie (urbain/rural).

- L'autonomisation économique des femmes a fait partie des objectifs politiques fixés par le gouvernement de Dilma Rousseff. Elles sont désormais actives pour, 65% d'entre elles, alors que les hommes le sont à 85% (GGGR, 2015). En 2014, le salaire moyen des femmes (R\$ 1.288) était 70% du salaire des hommes (R\$ 1.831)². Les inégalités salariales se creusent pour les femmes noires, avec 51% d'écart par rapport le salaire des hommes. Cette disparité reflète la discrimination sociale, qui relègue encore les femmes aux travaux et positions plus défavorisées. D'importantes inégalités affectent les femmes, notamment des **inégalités salariales** (en 2012, à travail égal, le salaire moyen des femmes variait entre 66% et 81% de celui des hommes³) et un **partage très inégalitaire du travail de soin et domestique** (le temps de travail hebdomadaire de soin et domestique non-rémunéré est en moyenne de 25,5 heures pour les femmes, soit plus du double de celui des hommes, estimé à 10,9 heures⁴). De plus, les femmes sont nombreuses dans le secteur informel, 36% d'entre elles occupent des emplois informels (OIT 2016).

- Le Brésil est le premier pays d'emploi domestique dans le monde, avec 6,1 millions de personnes en 2014 travaillant comme employés de maison. Ce secteur représente 14% de l'emploi féminin en général et 17,7% de l'emploi des femmes noires. La précarité caractérise l'emploi de nombre d'entre elles puisqu'en 2014 un quart seulement avaient signé un contrat de travail garantissant leurs droits⁵. En 2013, une nouvelle loi approuvée par le Sénat a élargi les droits des domestiques, avec notamment le droit à la sécurité sociale et à la retraite et fixé à 44 heures par semaine la durée maximale du travail. (voir document en portugais [ici](#))

Participation politique: L'un des indicateurs les plus bas dans le Gender Gap Index 2015 concerne l'égalité de participation politique au Brésil. En 2015, il en comptait 10% de femmes au parlement, plaçant le Brésil à la position 123ème sur 145 pays, et de 15% aux postes ministérielles. Dans le cadre d'intervention transversal (2014-2017) de l'AFD, la participation des femmes aux espaces de décision économique, politiques et sociaux est mise comme un des critères nécessaires pour atteindre l'égalité de genre. Cette autonomisation des femmes aux espaces des décisions est directement liée à l'ODD 5.

Santé

- Le taux de mortalité maternelle a diminué de près de 36% en dix ans, passant de 68 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2006 à 44 en 2015 (Banque mondiale 2015). Le taux des naissances assistées par du personnel de

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter _genre@afd.fr

² Selon recherche de l'IPEA publiée en 2016 <http://www.brasil.gov.br/cidadania-e-justica/2016/03/desigualdade-salarial-entre-homens-e-mulheres-cai-em-10-anos>.

³ Ambassade de France au Brésil, 2012

⁴ IPEA 2016, "[Mulheres e trabalho: breve análise do período 2004-2014](#)"

⁵ Ibidem

santé qualifié est de 99%, et les soins prénataux sont quasi-systématiques avec un taux de 96% (GGGR 2015).

- Si le taux de fertilité est relativement bas (1.8 enfants par femme en moyenne en 2015 contre une moyenne régionale de 2.1), le taux de fertilité des adolescentes est légèrement supérieur à la moyenne régionale (64.6/1000), concernant 67.3 jeunes filles âgées de 15 à 19 ans sur 1000 (Banque Mondiale, 2014). Ainsi, 20% des mères au Brésil ont moins de 19 ans, et la plupart d'entre elles appartiennent aux milieux défavorisés. De plus, **les grossesses précoces ont des effets négatifs sur l'éducation** (40% des adolescentes enceintes abandonnent l'école au cours de leur grossesse), **les droits et la santé** (Le risque de complications et de décès dus à la grossesse est plus élevé chez les adolescentes que chez les femmes plus âgées, et le taux de mortalité néonatal est trois fois plus élevé chez leurs enfants).⁶

- L'interruption volontaire de grossesse (IVG) est interdite sauf en cas de viol, de danger pour la vie de la femme, et en cas d'anencéphalie (absence de cerveau). Selon L'OMS, un million d'avortements clandestins seraient réalisées chaque année au Brésil. Près d'une femme meurt tous les deux jours à cause d'un avortement réalisé dans des mauvaises conditions, il s'agit majoritairement des femmes pauvres.

- En 2015, le Brésil a été le pays le plus touché par l'épidémie du **virus Zika**, avec 1,5 million de cas d'infection. **Les femmes enceintes sont particulièrement affectées, car le virus peut causer une microcéphalie chez le fœtus** (un problème dans le développement du cerveau). **Cette malformation n'est pas une justification légale pour avorter.** La plupart des cas de microcéphalies ont été découverts dans le Nord-est brésilien, une des régions les plus pauvres du pays⁷. D'après une étude publiée par le *New England Journal of Medicine*, en juin 2016 (disponible [ici](#)), la demande d'avortements au Brésil a augmenté de 108% après l'alarme d'épidémie déclenchée par le gouvernement au début de 2015. Diverses organisations des femmes militent pour que l'IVG soit autorisée en cas de microcéphalie du fœtus, afin d'éviter la multiplication des décès liés aux avortements à risque⁸.

- **Violences basée sur le genre** : Au Brésil les violences à l'égard des femmes sont un problème majeur et ont constitué le socle des politiques publiques concernant les femmes jusqu'en 2015. La loi « Maria da Penha » adoptée en 2006 a marqué une étape politique et législative importante dans la lutte contre les violences domestiques. Une étude menée par IPEA en 2015 (disponible [ici](#) en portugais) indique que la loi a permis de diminuer de près de 10% le nombre des femmes tuées à leur domicile. Cependant, en 2015 le nombre de femmes victimes des violences a augmenté de 44,74% par rapport à 2014, cela signifie qu'une femme a été victime de violence morale et/ou physique toutes les sept minutes en 2015⁹. De plus, en 2013 avec un taux de femicide¹⁰ de 4.8 pour 100 000 femmes, on estime en moyenne qu'une **femme meurt du fait d'être femme toutes les 90 minutes**. En 2015, une loi classifiant le femicide comme crime aggravé a été instauré. La peine peut varier de 12 à 30 ans de prison. (ONU Femmes 2015, voir article [ici](#)).

Aménagement durable des territoires et mobilité urbaine

- Le harcèlement sexuel dans les lieux publics, notamment dans les transports publics est une problématique dénoncée par de nombreux mouvements de femmes et mouvements féministes (notamment la Marche Mondiale des Femmes). Une étude¹¹ réalisée auprès de jeunes femmes âgées de 16 à 24 ans, a conclu que 78% des femmes ont été victimes de harcèlement dans les lieux publics, et que 31% des femmes ont été victimes d'attouchements dans les transports publics. Des mesures ont été prises dans certaines villes, telles que des wagons réservés aux femmes à Rio. A Sao Paulo, une loi cherchant à rendre systématique la réservation d'un wagon pour les femmes dans les transports en commun a été rejeté par plusieurs mouvements de femmes, dénonçant le caractère stigmatisant d'une telle politique.

Energie

- En mai 2014, la 1^{ère} rencontre régionale « Energia Renovavel, Mobilidade Elétrica e Igualdade de Gênero » a été organisée par Itaipu Binacional, ONU Mulheres et le PNUD à Foz do Iguaçu¹². La rencontre était axée sur deux enjeux principaux, à savoir:

- (1) l'égalité de genre au sein des entreprises énergétiques (égalité salariale, accès des femmes aux postes de décision etc...).

- (2) la réflexion sur la contribution d'une perspective de genre dans la **production, gestion et consommation des énergies renouvelables**. De par les rôles sociaux qui leur sont attribués, les femmes sont les premières concernées par la production, la distribution et l'utilisation d'énergie. Cependant elles sont traditionnellement peu impliquées dans la gestion et le contrôle des ressources énergétiques.

⁶ UNFPA 2016 voir article en portugais [ici](#)

⁷ <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Ethique/Au-Brésil-le-virus-Zika-relance-le-debat-sur-l-avortement-2016-02-12-1200739476>

⁸ <https://www.theguardian.com/global-development/2016/jul/19/zika-emergency-pushes-women-to-challenge-brazil-abortion-law>

⁹ <http://www.spm.gov.br/assuntos/violencia/lique-180-central-de-atendimento-a-mulher/balanco180-2015.pdf>

¹⁰ Les « femicides » sont définis comme les morts de femmes découlant de conflits de genre, autrement dit qu'elles soient assassinées du fait d'être femmes (IPEA, 2013).

¹¹ Etude intitulée « Violência contra a mulher: o jovem está ligado? », commandée par l'Institut Avon et menée par l'institut Data Popular, décembre 2014.

¹² A noter que 10 entreprises brésiliennes ont participé à cette rencontre : Furnas, Eletrobrás, Eletronuclear, Itaipu, Eletronorte, Fibra, Eletrosul, Caixa Econômica Federal, Fundação Itaipu e Secretaria de Manutenção Urbanística do Amapá.

Législation

- **Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1984 et du Protocole CEDEF¹³ en 2002.
- Le Brésil a également ratifié la Convention interaméricaine de Belém do Para pour prévenir, punir et éradiquer la violence contre les femmes en 1995.
- En août 2006, la loi « Maria da Penha » est adoptée. Elle est considérée comme l'un des textes législatif les plus solides dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. La violence domestique y est qualifiée comme une forme de violation des droits humains et les peines contre les coupables ont été durcies.
- En 2015, « **loi du Féminicide** » a été promulguée. La loi prévoit des peines plus sévères pour ceux qui commettent ces crimes.
- La Constitution de 1988 établit l'égalité de droits et de devoirs entre les femmes et les hommes (article 5) et entend « promouvoir le bien de tous, sans préjugés liés d'origine, de race, de sexe, de couleur, d'âge ou tout autre type de discriminations ».
- Le régime de mariage par défaut est celui de la « communauté partielle » de biens.
- L'avortement est non seulement interdit mais condamné **pénalement** (sauf en cas de viol, de risque vital pour la mère ou anencéphalie du bébé). L'avortement est un enjeu de santé publique : c'est l'une des cinq causes principales de mortalité maternelle au Brésil. Après quelques années de progrès du débat sur l'avortement, la tendance est conservatrice au Congrès National, en risquant de mettre en cause certaines avancées sociales. Un projet de loi criminalisant l'avortement même dans les cas de viol est en attente d'être voté (Juillet 2016).
- La constitution prévoit un congé paternité minimum obligatoire de 5 jours (dans le secteur privé). Plusieurs projets de lois sont en cours de discussion au Congrès National pour augmenter cette durée, mais ils n'ont toujours pas abouti (MAEDI, 2014).
- En 2016, la présidente Dilma Rousseff a promulgué un décret en étendant le congé paternité de 5 jours à 20 jours.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

La « Secretaria de Políticas para Mulheres » est créée en 2003 et rattachée au Ministère de la Justice. Sous les deux gouvernements Lula, la lutte contre les violences faites aux femmes a constitué la pierre angulaire des politiques en faveur de l'égalité de genre. En 2010 (début du gouvernement de Dilma Rousseff), la « Secretaria Especial de Políticas para Mulheres » acquiert le statut de Ministère et est directement rattaché la présidence de la République (Depuis mai 2016, le président intérim Michel Temer a replacé le Secrétariat sous le contrôle du Ministère de la Justice). Première femme présidente du Brésil, Dilma Rousseff entend renforcer et approfondir les politiques publiques en faveur de l'égalité de genre. Dans ce contexte, la thématique de l'**autonomisation économique** des femmes monte en puissance ; accompagné de mesures telles que des formations techniques destinées aux femmes et la construction de crèches.

• **Plano Nacional de Políticas para as Mulheres (PNPM) 2013-2015** : Depuis 2004, trois « Conférences Nationales de Politiques pour les Femmes (CNPM, Conferencia Nacional de Políticas para as Mulheres), réunissant le gouvernement et la société civile¹⁴, ont donné lieu à trois « Plans Nationaux de Politiques pour les Femmes ». La 3^{ème} CNPM, qui a eu lieu en décembre 2013, a élaboré le PNPM 2013-2015. Parmi les principes directeurs de cette stratégie, la « transversalité » est mise en exergue comme aspect fondamental de la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'égalité de genre. Cette stratégie contient 10 chapitres, comprenant chacun un plan d'action, sur les thématiques suivantes :

- Egalité dans le monde du travail et autonomie économique
- Education pour l'égalité et la citoyenneté
- Santé intégrale des femmes, droits sexuels et droits reproductifs
- Combat à toutes les formes de violences contre les femmes
- Renforcement et participation des femmes dans les espaces de pouvoir et de décision
- Développement durable et égalité économique et sociale
- Droit égaux à la terre pour les femmes des champs et de la forêt
- Culture, sport, communication et médias
- Combat au racisme, au sexisme et à la lesbophobie
- Egalité pour les femmes jeunes, âgées et femmes handicapées

Ce document est disponible [ici](#).

• Un nouveau Plan National des Politiques pour les Femmes à partir de 2016 est à l'étude par le nouveau gouvernement. Le

¹³ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

¹⁴ Ces conférences réunissent en moyenne 2000 « déléguées » pour débattre et élaborer les « Plans Nationaux de Politiques pour les Femmes » (PNPM, Plano Nacional de Políticas para as Mulheres).

Ministère de la Justice indique que le Plan posterait sur le combat de la violence contre les femmes, avec des peines plus répressives pour les agresseurs.

Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:

- **Pacto Nacional pelo Enfrentamento à Violência Contra as Mulheres:** lancé en 2007, cette stratégie est un accord fédératif entre les gouvernements fédéral, d'états et municipaux, pour la planification et mise en œuvre de politiques publiques pour combattre les violences faites aux femmes.
Document disponible [ici](#).
- **Política Nacional de Atenção Integral à Saúde da Mulher (PNAISM):** l'objectif de cette stratégie est d'incorporer des composantes liées à la santé des femmes dans les actions mise en œuvre par les équipes du "Programa Saude da Familia" (PSF), à l'attention notamment des femmes noires, handicapées ou lesbiennes par exemple. D'autres stratégies liées à la santé telles que la **Política Nacional de Saúde da População Negra (PNSIPN)** ou la **Política Nacional de Atenção Integral à Saúde LGBT** incluent également des composantes liées à la santé des femmes.
- **Plano Nacional de Política para Igualdade Racial (PLANAPIR):** cette stratégie a pour objectif le combat à toutes les formes d'abus des droits humains, notamment des femmes noires, indigènes, quilombolas et ciganes.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

- **Secrétariat Spéciale des Politiques pour les Femmes (SEPM) :**

Centro Cultural Banco do Brasil (CCBB) – SCES
Trecho 2, Lote 22. Edifício Tancredo Neves, 1º andar, CEP 70200-002-Brasília, DF.
Tel.: 3313-7091/3313-7131
spmulheres@spmulheres.gov.br – www.mulheres.gov.br

- **Directrice de Cabinet:**

Linda Goulart
Telefone: (61) 3313.7062
E-mail: linda.goulart@spm.gov.br
Liste de contacts disponible [ici](#).

La « Secretaria de Política para as Mulheres » est composée de trois secrétariats (organigramme disponible [ici](#)), à savoir :

- **« Secretaria de Enfretamento à Violência contra as Mulheres »**

Aparecida Gonçalves (responsable)
Telefone: (61) 3313.7055
E-mail: aparecidagoncalves@spm.gov.br

- **Secretaria de Políticas do Trabalho e Autonomia Economica das Mulheres**

Tatau Godinho (responsable)
Telefone: (61) 3313.7366
E-mail: tatau.godinho@spm.gov.br

- **Secretaria de Articulacao Institucional e Acoes Tematicas**

Vera Lúcia Lemos Soares (responsable)
Telefone: (61) 3313.7119
E-mail: vera.soares@spm.gov.br

- **Comitê de Articulação e Monitoramento do Plano Nacional de Políticas para as Mulheres (PNPM):** organe de suivi de la mise en œuvre du Plan National de Politiques pour les Femmes, coordonné par la « Secretaria de Políticas para as Mulheres » et réunissant les points focaux des ministères sectoriels.

Coordinatrice : Carolina Tokarrski
Telefone: (61) 3313-7111
E-mail: carolina.tokarrski@spmulheres.gov.br

- **Conselho Nacional dos Direitos da Mulher (CNDM):** lors de sa création en 1985, cet organe était rattaché au Ministère de la Justice et avait pour mission de promouvoir des politiques visant à éliminer les discriminations contre les femmes. Aujourd'hui, le CNDM est composé de représentant.es de la société civile et du gouvernement et est désormais rattaché au Secrétariat des Politiques pour les Femmes (SPM). L'une de ses fonctions principales est d'appuyer l'articulation du SPM avec les autres institutions publiques. Le Conseil National est décliné au niveau des états et des municipalités.

Coordinatrice Générale du CNDM : Rosa de Lourdes Azevedo dos Santos
Telefone: (61) 3313-7115
E-mail: rosa.santos@spm.gov.br

• **Observatorio Brasil da Igualdade de Gênero:** cet observatoire a activité centrale la diffusion d'informations sur "la réalité des femmes et les politiques publiques cherchant à promouvoir l'égalité de genre ».

Coordinatrice: Renata Barreto Preturlan

Téléphone: (61) 3313-7376

E-mail: renata.preturlan@spmulheres.gov.br

• **Les « Outils de genre » aux institutions publiques:** le renforcement de cellules chargées des politiques liées au genre dans les ministères et quelques autres institutions publiques fait partie des objectifs du PNPM 2013-2015. Actuellement, il y a 13 ministères dans lesquels les « outils de genre » existent. Ce sont : les *Ministère du Développement Sociale et Agraire, Ministère des Mines et Énergie, Ministère du Travail, Ministère de la Santé, Ministère d'Environnement, Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et l'Approvisionnement, Ministère de Défense, Ministère de Communications, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Culture*. Au-delà des ministères, les « outils de genre » ont été établis aussi dans la *Banque du Brésil (BB), l'IPEA et la Fondation Nationale d'Indien (Funai)*.¹⁵

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

• **Centro Feminista de Estudos e Assessoria (CFEMEA):** ONG féministe basée à Brasília, qui travaille sur plusieurs thématiques (budgétisation sensible au genre, pouvoir et politique, lutte contre les violences faites aux femmes, droits sexuels et reproductifs, travail et protection sociale) et mène des activités de plaidoyer auprès des pouvoirs exécutif et législatif, de communication politique, production de connaissance et éducation/formation.

SCS, Quadra 2, Bloco C, Ed. Goiás, Sala 602

Brasília - DF - Brasil - CEP 70317-900

E-mail: cfemea@cfemea.org.br. Téléphone: (61) 3224-1791. Fax: (61) 3224-1791

Site internet : <http://www.cfemea.org.br>

• **União Brasileira de Mulheres (UBM):** fondée en 1988, cette ONG milite pour les droits et l'émancipation des femmes, développant et exécutant des projets en partenariat avec des organes publics (notamment le Secrétariat de Politiques pour les Femmes), en menant des activités de production de connaissance, de formation professionnelle.

Rua Barão de Itapetininga, 255 - 9º andar - sala 908

CEP: 01042-001 - São Paulo(SP)

Téléphone: 11 3105 8216. E-mail: [ubm@uol.com.br/](mailto:ubm@uol.com.br)

Site internet: <http://www.ubmulheres.org.br>

• **Themis, Gênero, Justiça e Direitos Humanos:** créée en 1993 par un groupe d'avocates et scientifiques sociales féministes, cette ONG basée à Porto Alegre s'est donné l'objectif de lutter contre les discriminations envers les femmes dans le système judiciaire. Parmi ses actions, THEMIS a créé un programme de formation en droits fondamentaux destiné à des leaders communautaires (« Programa de Formação de Promotoras Legais Populares, PLPs).

E-mail: themis@themis.org.br. Tel: 55 51 3212.0104

Endereço: Rua dos Andradas nº 1137, sala 2205

Porto Alegre, Rio Grande do Sul, Brasil - CEP 90020-015

Site internet: <http://www.themis.org.br>

• **Núcleo de Estudos Interdisciplinares sobre a Mulher da Universidade Federal da Bahia (NEIM/UFBA):** centre d'études féministes créé en 1983. Il est actuellement chargé de la coordination nationale et régionale (Nordeste) du "Observatorio para Implementação da Lei Maria da Penha". Liste des autres entités coordinatrices régionales disponible [ici](#).

Contact : neim@ufba.br

Site internet : <http://www.neim.ufba.br>

• **Associação Cultural de Mulheres negras (ACMUN):** fondée en 1994, ses activités principales ont trait à la prévention et à la promotion de la santé. Basée à Porto Alegre (Rio Grande do Sul).

Fone: (51) 3062-7009 Cel: (51) 8271-5808/ 8451.0715

E-mail: acmun_acmun@yahoo.com.br

Site internet: <http://www.acmun.org.br/>

• **Articulação de Mulheres Brasileiras:** créé en 1994, c'est un organisation politique féministe qui coordonne les actions des mouvements des femmes brésiliennes.

Silvia Camurça – Secretária executiva

Tel: (81) 3087-2060. Email: amb@soscorpo.org.br

Site internet : <http://articulacaodemulheres.org.br/>

• **Cemina - Comunicação, Educação e Informação em Gênero:** créée durant les années 1980, avec le programme radio "Fala Mulher" (lancé le 8 mars 1988), cette organisation a depuis produit de nombreux programmes radio, plusieurs publications et mené des formations genre dans l'ensemble du pays.

¹⁵ Cela peut être vérifié sur le site : <http://www.spm.gov.br/mecanismos-de-genero>

Rua Álvaro Alvim, 21/16º
Centro - CEP 20031-010 Rio de Janeiro - RJ - Brasil
Tel.: 55-21-2262-1704. Fax: 55-21-2262-6454
E-mail: cemina@cemina.org.br
Site internet: <http://www.cemina.org.br>

- **Rede Nacional Feminista de Saúde, Direitos Sexuais e Direitos Reprodutivos**: réseau féministe et antiraciste national, créé en 1991, il est composé d'environ 30 entités associatives, gouvernementales et non-gouvernementales, dont de nombreuses ONGs, groupes féministes, chercheur.es, activistes du mouvement des femmes et féministes, professionnelles de la santé des femmes, des droits sexuels et reproductifs. Milite notamment en faveur de la légalisation de l'avortement.

Rua Manoel de Oliveira Ramos, 43. Sala 110 - Estreito - CEP: 88075-120 Florianópolis/SC
Fone/Fax: (48) 3025-4998
E-mail: redesaude@redesaude.org.br
Site internet: <http://redesaude.org.br>

- **CRIOLA**: ONG de défense des droits des femmes noires, fondée en 1992. Partenaires de nombreuses organisations, notamment ONU Femmes, UNICF, FNUAP, Global Fund for Women, Ashoka et Institute Avon.

Jurema Werneck (coordinatrice) : juremawerneck@criola.org.br
Lúcia Xavier (coordinatrice): lucixavier@criola.org.br
Site internet : <http://www.criola.org.br>

- **ONG Essas Mulheres**: fondée en 2013, cette ONG mène des activités en faveur des femmes handicapées.

Márcia Gori (présidente). E-mail: presidencia@essasmulheres.org
Site internet : <http://essasmulheres.org>

- **Sempreviva Organização feminista**: créée durant les années 1980, l'une de ses principales activités est la formation.

Partenaires : Fundacao Heinrich Böll, Oxfam.
R. Ministro Costa e Silva, 36 - Pinheiros, São Paulo/SP
CEP: 05417-080 - Fone/Fax: (11) 3819-3876 - sof@sof.org.br
<http://www.sof.org.br>

- **Think Olga**: think tank sur la féminité, coordonne notamment la « Campanha Chega de Fiu Fiu: campagne contre le harcèlement sexuel dans les lieux publics.

Juliana de Faria (coordinatrice). Email: olga@thinkolga.com
<http://www.thinkolga.com>

- **Marcha Mundial das Mulheres** : organisation féministe, menant notamment des activités de plaidoyer et communication.

E-mail: marchamulheres@sof.org.br -

Des listes plus exhaustives sont disponibles [ici](#) et [ici](#).

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre au Brésil

- **CLADEM Brasil - Comité de America Latina y el Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer**

Sílvia Pimentel – Coordinatrice
São Paulo/SP. Tel: (11) 5181-1636. Email: cladem@uol.com.br
Site internet : <http://cladem.org.br>

- **Action Aid Brasil**: parmi ses principales activités, Action Aid Brasil soutien des projets de formation, création de revenus et inclusion digitale destinés aux femmes jeunes et noires vivant dans les zones rurales.

Site internet : <http://actionaidbrasil.org.br>

- **CARE Brasil**: ONG brésilienne qui fait partie de la CARE International. Elle est en opération au Brésil depuis 2001 et développe plusieurs projets et programmes autour du développement durable, régional et social. Ils ont un cadre d'intervention transversale sur le genre.

Site internet: <http://www.care.org.br>

- **Oxfam Brasil** : organisation qui est présente dans 94 pays, mais elle est en opération au Brésil depuis 2014. Elle a le but d'éradiquer la pauvreté, en promouvant des programmes de développement.

Site internet : <http://oxfam.org.br>

• **Pathways of women's empowerment:** programme de recherche et communication international créé en 2006. Le « hub » Amérique Latine est le plus développé, et coordonné par le [Núcleo de Estudos Interdisciplinares sobre a Mulher da Universidade Federal da Bahia](#) (NEIM/UFBA), basé à Bahia. De nombreuses actualités sur le Brésil disponibles [ici](#).

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

• ONU Mulheres

Nadine Gasman (Représentante de l'ONU Mulheres au Brésil)
Email: onumulheres@unwomen.org Tél : +55 (61) 3038.9280
Ana Carolina Querino (Coordinatrice programmes).
E-mail: ana-carolina.querino@unwomen.org. Tél: +55 (61) 3038.9281
Joana Chagas (Coordinatrice programmes)
E-mail: joana.chagas@unwomen.org. Tél: +55 (61) 3038.9283
Amanda Talamonte (Coordinatrice du mouvement #HeforShe)
E-mail : amanda.talamonte@unwomen.org. Tél: +55 (61) 3038.9146

• PNUD

Site internet : <http://www.pnud.org.br/EmpoderamentoMulheres.aspx>

• UNFPA

Fernanda Lopes (Responsable de la thématique « Santé Reproductive et Droits »)
Jennifer Gonçalves (Analyste de programmes « Santé Reproductive et Droits »)
Ana Cláudia Pereira (Chargé de projet sur Genre et Race)
E-mail : unfpa@unfpa.org.br. Tél : +55 (61) 3038.9252
Site internet : <http://www.unfpa.org.br/novo/index.php>

• ILO

E-mail : brasil@ilo.org Tél : +55 (61) 2106-4600
Site internet : <http://www.ilo.org/brasil/lang-pt/index.htm>

• Comissão Europeia

E-mail: delegation-brazil@eeas.europa.eu Tél : +55 (61) 2104-3122
Site internet : http://eeas.europa.eu/delegations/brazil/index_pt.htm

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Energie

ACDI, OLADE: Projet de "Desarrollo de la Equidad de Género en la toma de decisiones en el sector energético". 2012. Stratégie genre OLADE disponible [ici](#).

Autres

PNUD, ONU Mulheres, Programa Jovens Mulheres Líderes, Programa de fortalecimento em questões de Género e Juventude. Plus d'informations [ici](#).

PNUD, Programme « Comunidad de Práctica de Sellos de Equidad de Género ». Ce programme établit une certification "genre" destinée à des entreprises privées ou publiques ayant une organisation, des pratiques et/ou activités sensibles au genre. Au Brésil, Eletronorte, Petrobrás, Itaipú Binacional ont été certifiées.

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

JICA, Brazil Gender Profile, 2008. Disponible [ici](#).